



Compte-rendu synthétique **du Conseil de direction l'école doctorale Matisse** **du 25 mars 2014**

Ordre du jour

- 1/ ARED 2014
- 2/ informations et questions diverses

Ont assisté à cette réunion (ou ont été représentés ou excusés)

Éric Pottier (représentant l'électronique), Jean-Marc Jézéquel (représentant l'informatique), Bachir Bekka (représentant les mathématiques, excusé), Lotfi Senhadji (représentant le traitement du signal)

Eric Marchand (représentant l'IRISA, excusé), Ronan Sauleau (représentant l'IETR), Nicoletta Tchou (représentant l'IRMAR), Mireille Garreau (représentant du LTSI)

François Husson (représentant Agrocampus Ouest, excusé), Valentin Patilea (représentant l'ENSAI, excusé), Michel Pierre (représentant l'ENS de Rennes, excusé), Michel Hurfin (représentant l'INRIA), Bruno Arnaldi (représentant l'INSA, excusé), Claude Labit (représentant Rennes 1, excusé), Dominique Dehay (représentant Rennes 2), Bernard Jouga (représentant Supélec), Jean-Marie Bonnin (représentant Telecom Bretagne, excusé), César Viho (directeur adjoint de l'école doctorale), Jean-Marie Lion (directeur de l'école doctorale)

Invités : Albert Benveniste (représentant CominLabs), San Vu Ngoc (représentant le CHLebesgue), Jean-Yves Savary (représentant B-Com)

1/ ARED 2014

Une brève présentation de ce qui semble être la nouvelle procédure d'attribution est faite (la procédure proposée par la Région a évolué depuis et ce n'est plus exactement celle décrite ci-après) :

- 1/ Préfiltre unités/ED/établissements : sélection de projets
- 2/ Remontée des préprojets sur l'extranet de la région (par DIS) avant le 7 avril
- 3/ Evaluation par les comités de chaque DIS
- 4/ Evaluation globale par le CS élargi de l'UEB. Les équilibres antérieurs seront pris en compte au cours de cette concertation
- 5/ Evaluation et classement par le CCRDT (13 mai)
- 6/ Décision par la région (fin mai/début juin)

Il est rappelé qu'au niveau de Matisse il y a des engagements de la DGA, du conseil général des Côtes d'Armor et de Lannion.

La ventilation des ARED souhaitée par la région en 7 Domaines d'Innovation Stratégiques et un domaine blanc est indiquée :

- ≡ DIS0 (projets blancs) 2 ETP
- ≡ DIS1 shs 12.5 ETP (0.5 Arcus et 1 Chaire Jeunesse)
- ≡ DIS2 alimentation « durable » 7 ETP (1 Profil)
- ≡ DIS3 mer « durable » 11 ETP (5.5 Labex Mer, 2 SBR et 1 FEM)

- ≡ DIS4 numérique 16 ETP (7 CominLabs, 2.5 B-Com, 1 CHLebesgue, 1 CyberD)
- ≡ DIS5 santé « durable » 14 ETP (0.5 Igo, 0.5 Cami, 1 Ligue contre le cancer)
- ≡ DIS6 industries 7 ETP (0.5 IRT Jules Verne)
- ≡ DIS7 environnement « durable » 10 ETP (0.5 FEM)

Le conseil de direction de l'école doctorale est unanime pour considérer que cette clé de répartition de la région pénalise fortement une école doctorale comme Matisse qui ne tire pas un réel bénéfice du succès qu'ont rencontrés les laboratoires du secteur Maths et SITC avec B-COM, CominLabs, le Centre Henri Lebesgue ou la politique de développement de la Cybersécurité. Il est décidé de faire part à la Région des préoccupations partagées par l'ensemble des acteurs de Matisse. C'est à Jean-Marc Jézéquel que reviendra le soin de faire une proposition de courrier intégrant des arguments d'Albert Benveniste.

Les projets ARED qui relèvent de Matisse que l'INRIA, l'INSA, B-COM, CominLabs, le Centre Henri Lebesgue, CAMI et Rennes 1 souhaitent soumettre cette année sont présentés au conseil qui propose un classement des projets par Rennes 1, répondant ainsi à une demande de cet établissement.

2/ Informations et questions diverses

A/ Logiciel de mise en ligne des sujets de thèse (UEB) : <http://teb.ueb.eu/matisse>

Il est facile d'utilisation pour le collègue déposant et pour l'étudiant qui souhaite s'informer et déposer une candidature auprès d'un directeur de thèse.

B/ Appel à Mobilité Rennes Métropole. L'école doctorale a reçu 5 demandes, 2 de l'IRISA (mobilité sortante) et 2 de l'IETR (mobilité entrante). Après la réunion une 3e demande de mobilité sortante est arrivée de l'IRMAR et a été classée en 3e position de la liste de demandes de mobilité sortante

C/ Faits marquants de la réunion du comité de pilotage du Collège Doctoral International (24/03/14)

1/ 70000 euros répartis entre les 8 ED au prorata des thèses soutenues en 2013. Matisse obtient 18000 euros pour 18 mois (financement régional). Les mobilités doivent se dérouler en 2014. Elles doivent durer entre 1 et 3 mois. Elles ne concernent pas les doctorants en cotutelle. Le financement UEB est de 1000 euros par mois. Présélection par Matisse puis par le CDI puis arrêt des projets retenus par la région.

2/ 35000 euros répartis entre les 8 ED pour financer les jurys de thèse (même clé de répartition que pour les mobilités et financement régional). Matisse obtient 9223 euros. Le financement s'adresse aux jurys des thèses avec Label Européen. Le financement est payé directement à l'UEB.

D/ Réunion future des directions des écoles doctorales de l'UEB et de l'UNAM pour discuter de l'évolution de ces écoles qu'induit la création de la COMUE UBL (31/03/14). Une question qui sera posée :

Quelle évolution pour Matisse entre (d'après ce qui s'est dit à la réunion du Collège Doctoral International)

1/ pas de changement,

2/ appartenance à un collège thématique Maths et STIC,

3/ fusion avec Stim et la branche Maths et STIC de Sicma (périmètre du RTR Siscom),
4/ fusion avec Stim et la branche Maths et STIC de Sicma (périmètre IDEX),
sachant que l'effectif estimé des doctorants Maths et STIC de l'UEB et de l'UNAM :
1100-1200 ? Jean-Marc Jézéquel indique qu'il est important de conserver pour la
formation doctorale une structure qui reste proche du terrain et qui ne perde pas la
souplesse de l'école doctorale Matisse. Lotfi Senhadji insiste sur le fait qu'il faut
préserver l'ensemble des mentions disciplinaires qui existent actuellement au sein de
l'école.

Le prochain conseil de l'école doctorale est prévu le 7 juillet à 14h.

Le prochain conseil de direction de l'école est prévu 6 juin à 14h.